

Les usagers "hors structure": quelles relations entretiennent-ils avec les professionnels et que leur manque-t-il?

Céline Vial, Camille Eslan, Sandrine Costa

▶ To cite this version:

Céline Vial, Camille Eslan, Sandrine Costa. Les usagers "hors structure": quelles relations entretiennent-ils avec les professionnels et que leur manque-t-il?. Fiche Equipédia, 2023, 14 p. hal-04318012

HAL Id: hal-04318012 https://hal.inrae.fr/hal-04318012

Submitted on 1 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

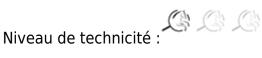




Les usagers « hors structure » : quelles relations entretiennent-ils avec les professionnels et que leur manque-t-il?

De nombreux pratiquants d'équitation guittent les structures professionnelles pour s'auto-organiser, seuls ou à plusieurs. Il est nécessaire de mieux connaître ces usagers « hors structure » afin de répondre aux enjeux sanitaires, sécuritaires, réglementaires, économiques, sociaux et environnementaux qui leurs sont liés. Ainsi, plusieurs fiches sur le thème général du « hors structure », issues de travaux de recherche financés par la FFE, l'IFCE et l'INRAE, présenteront ces différents enjeux. Cette présente fiche aborde le sous-thème des besoins de ces usagers et des services actuellement utilisés.

Par Céline VIAL - Camille ESLAN - Sandrine COSTA - | 28.11.2023 |





Le parcours des « hors structure » avec les professionnels



Les résultats suivants sont issus d'une typologie basée sur une enquête en ligne effectuée en 2021, à laquelle 660 répondants « hors structure » âgés d'au moins 15 ans ont participé, avec une moyenne d'âge se situant à 34 ans.

95% des usagers « hors structure » ont utilisé des structures professionnelles (centre équestre, écurie de pension, centre d'entraînement...).

La durée moyenne de pratique équestre antérieure au sein des structures professionnelles est de 10 ans (de 6 mois à 51 ans).

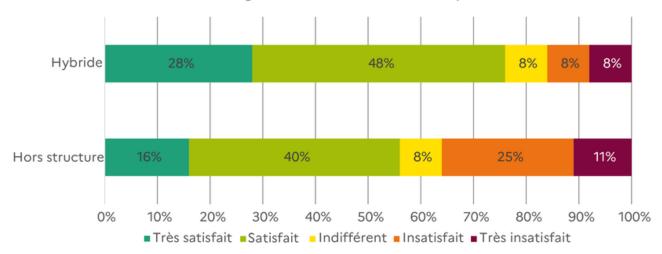
53% des « hors structure » sont passés par une seule structure professionnelle. Parmi eux, 37% l'ont fait dans un centre équestre et 8% sont restés moins d'un an dans cette structure.

Les principales raisons d'insatisfaction envers les prestations proposées par les professionnels sont :

- Le bien-être des équidés et les conditions d'hébergement des équidés
- La qualité des services proposés et leurs tarifs
- Le manque de compétence des enseignants
- La vie du club et l'ambiance

13% des « hors structure » ont actuellement une pratique dite « mixte » ou « hybride ». Ils sont autonomes pour certains de leurs équidés, mais ont également des équidés en pension dans une structure équestre professionnelle (type centre équestre, ferme équestre ou pension...). Globalement, les « hybrides » sont davantage satisfaits de leurs expériences passées en structures professionnelles que les « hors structure ».

Satisfaction globale envers les structures professionnelles



© IFCE

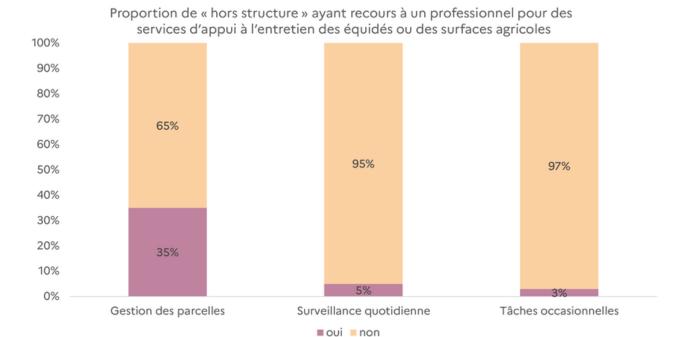
Relations actuelles et avis sur les prestataires utilisés

Prestataires de services utilisés au cours de l'année écoulée concernant l'entretien des équidés et des surfaces agricoles

36% des « hors structure » (dont les « hybrides » concernant leurs chevaux « hors structure ») utilisent les services de professionnels équestres ou agricoles pour les appuyer dans les tâches d'entretien des équidés et des surfaces agricoles.



1% des « hors structure » sont complètement autonomes et n'utilisent aucun prestataire de service pour les soins et l'entretien de leurs équidés.



© IFCE

Concernant les soins et l'entretien des équidés, les différents types de prestataires qui accompagnent les « hors structure » (vétérinaire, maréchal-ferrant, ostéopathe et dentiste) fournissent en premier lieu des soins basiques ; viennent ensuite les agriculteurs locaux, notamment pour la distribution de foin.



© B. Lemaire / IFCE

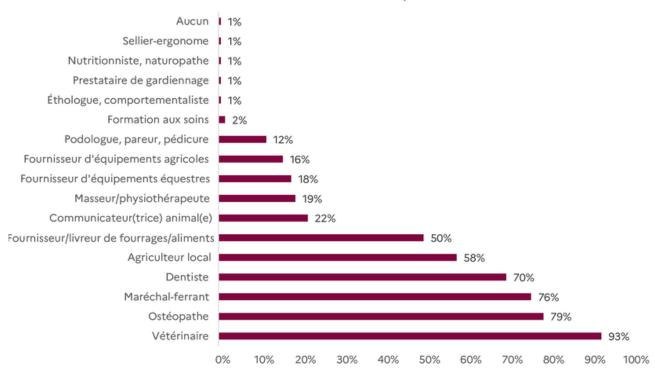


© A. Laurioux / IFCE



© N. Genoux / IFCE

Prestataires actuellement utilisés par les « hors structure » pour les soins et l'entretien des équidés



© IFCE

Services liés à la pratique équestre utilisés par les « hors structure »

Concernant la pratique équestre, c'est majoritairement pour apprendre à monter à cheval et passer des diplômes que les « hors structure » utilisent des services professionnels (56%) : ils peuvent faire appel aux services d'enseignants au sein de centres équestres (39%) ou encore d'enseignants indépendants (26%).

Quant à la pratique de la compétition et l'encadrement qui y est lié, 10% des « hors structure » utilisent les services d'un coach spécialisé, notamment pour l'accompagnement en compétition.

27% des « hors structure » louent des infrastructures pour leur pratique équestre.

10% des « hors structure » utilisent les services d'un professionnel pour le travail ou l'éducation de leur équidé.



© L. Launay / IFCE

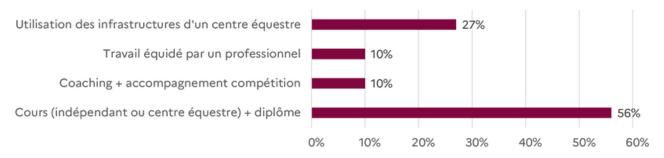


© Mélanie Guillamot



© Mélanie Guillamot

Services liés à la pratique



© IFCE

Avis des « hors structure » sur l'offre de services à leur disposition

L'utilisation actuelle de prestataires dépend notamment de l'offre à disposition.



© Mélanie Guillamot



© Mélanie Guillamot



© Mélanie Guillamot

Services agricoles

42% des « hors structure » ne se sentent pas concernés par l'utilisation de services agricoles. Ils sont soit autonomes, soit ne voient pas l'utilité d'entretenir leurs parcelles.

41% des « hors structure » sont satisfaits des services agricoles à disposition.

MAIS 17% déclarent spécifiquement que ces services agricoles sont inexistants ou inadaptés à leurs besoins.

Transport des équidés

10% des « hors structure » n'ont pas accès à des services adaptés pour le transport de leurs équidés.

Services liés aux infrastructures ou à l'enseignement Hébergement des équidés

Plus de la moitié des répondants « hors structure » n'expriment aucun besoin pour des services liés à l'hébergement des équidés.

Un quart considèrent que l'offre est satisfaisante.

Cependant, 15% des « hors structure » font état d'une offre inexistante ou inadaptée à leurs besoins actuels en hébergement (type pension ponctuelle lors d'absence ou d'itinérance).

33% des « hors structure » sont insatisfaits par les conditions d'hébergement proposées par les structures professionnelles qu'ils ont fréquentées par le passé, notamment parce que ces dernières n'ont pas satisfait leur perception du bien-être des équidés.

Enseignement et infrastructures pour la pratique

40% des « hors structure » sont satisfaits des services d'enseignement ou liés à leur pratique équestre.

MAIS 18% déclarent que ces services sont inexistants ou inadaptés à leurs besoins.

Les besoins des « hors structure »

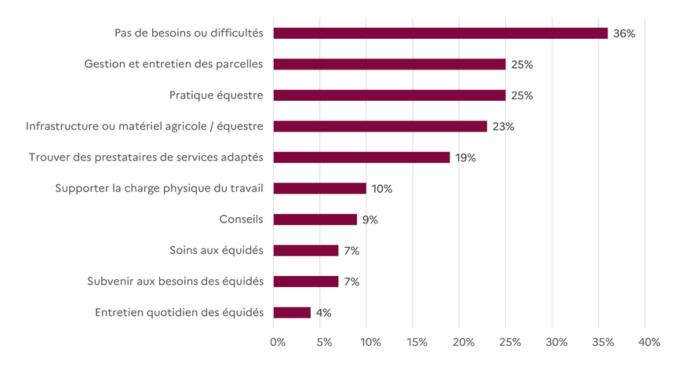


Deux tiers des répondants « hors structure » ont des besoins ou rencontrent des difficultés.

Un tiers des « hors structure » ne rencontrent aucune difficulté et n'ont pas de besoin particulier.

Plus d'un quart des « hors structure » ont des difficultés pour trouver des prestataires adaptés à leurs besoins (19%) et pour trouver des conseils (9%).

Les principales difficultés rencontrées concernent la gestion et l'entretien des parcelles, un besoin en accompagnement pour une pratique équestre précise et l'accès aux infrastructures ou matériels spécifiques.



© IFCE

Or, les services existants ne couvrent pas tous leurs besoins :

- 42% des « hors structure » ne se dirigent pas vers les professionnels pour trouver de l'aide, préférant gérer leurs difficultés avec leurs proches ou avec d'autres « hors structure ».
- 18% trouvent que gérer ses équidés est lourd au quotidien et presque la moitié des « hors structure » ne peuvent pas partir en vacances parce qu'ils doivent s'en occuper.

Pour ce qui est des soins aux équidés, le principal besoin des usagers concerne la possibilité d'avoir un relai (régulier ou occasionnel) pour la réalisation des tâches d'entretien des équidés. Ce besoin est particulièrement important pour les « hors structure » organisés seuls, tout comme pour la réalisation de certaines tâches occasionnelles (aménagement de clôtures ou abris, changement de parcelles...).

Besoins pour la pratique équestre

Les « hors structure » ont des attentes pour des services spécifiques liés à la pratique équestre :

- Trouver un coach adapté à leurs attentes.
- Trouver des cavaliers et chevaux avec lesquels partir en balade.
- Avoir accès à des itinéraires ou chemins équestres balisés.
- Bénéficier d'un encadrement par des professionnels pour une balade.



Les « hors structure » expriment peu de besoin pour des prestations de travail de leurs équidés. Ils sont soit autosuffisants ou l'offre à disposition leur convient.



© B. Lemaire / IFCE



© Adobe Stock



© Mélanie Guillamot

Besoins en infrastructures

En ce qui concerne les infrastructures, les besoins sont les suivants :

- Accès à une surface de travail adaptée (manège ou carrière)
- Accès à du matériel agricole (tracteur, gyrobroyeur, ...)
- Accès à des terrains extérieurs aménagés (mountain trail, PTV, cross...)



© Solène Bailly



© Mélanie Guillamot



© Fun & Cool

Besoins en équipements et transport

L'offre de service à disposition pour le petit matériel (sellerie...) et le transport est considérée comme suffisante.

Il faut souligner que 62% des « hors structure » déclarent qu'ils ont besoin d'un service de transport et qu'ils souhaiteraient recourir à un professionnel.

Besoins en services agricoles

S'agissant des services agricoles, les « hors structure » souhaiteraient :

- Avoir plus facilement accès à des parcelles.
- Acquérir plus de connaissances agricoles.
- Avoir accès à du gros matériel (tracteur, gyrobroyeur...).
- Avoir un endroit de stockage des fourrages.

• Avoir plus facilement accès au statut agricole.



© Adobe Stock



© A. Laurioux / IFCE



© N. Genoux / IFCE

Ils n'expriment pas de besoins spécifiques concernant les produits phytosanitaires (soit l'offre qu'ils trouvent auprès des agriculteurs locaux leur convient, soit ils méconnaissent les traitements à réaliser sur les parcelles).

Ce qu'il faut retenir

Les prestations de services sont à adapter en fonction des besoins et des types d'organisation des « hors structure ».

Un accompagnement des « hors structure » est souhaitable, plus qu'une réintégration dans les structures professionnelles. En effet, 95% des « hors structure » souhaitent rester autonomes dans leur organisation. Néanmoins, différents services peuvent leur être proposés en fonction de leurs profils, afin de les amener à fréquenter, ponctuellement ou régulièrement, les structures professionnelles.

Par exemple, les leviers possibles pour les structures concernant les services sont :

- ⇒ Pour les pratiquants équestres pluridisciplinaires, comme le sont la majorité des « hors structure », proposer plusieurs activités régulièrement ou occasionnellement (lors de stages ou journées à thème).
- ⇒ Proposer des cours non-montés ou séances d'observation/apprentissage :
 - Sur les soins et l'entretien des équidés au quotidien.
- Pour repérer les signes de blessures, maladies, perte d'état général, ou pour comprendre le comportement de l'animal (seul ou en troupeau, au travail ou au repos, en box ou à l'extérieur...).
- ⇒ Lors d'absence des « hors structure », assurer un relai pour les soins quotidiens et la surveillance de leurs équidés.
- ⇒ Proposer l'accès à des infrastructures équestres dans des créneaux horaires suffisamment larges, mais tout en respectant l'activité au sein même de la structure.

Pour tous les « hors structure », une proposition de prestations orientées vers la gestion agricole des surfaces (matériel, produits phytosanitaires, services « clés en main » pour l'entretien du pré ou la fenaison…) semble pertinente.

Concernant la mise à disposition des équipements de transport, une confiance mutuelle et un respect du matériel est nécessaire. Ainsi, les professionnels sont plus enclins à louer leurs équipements quand ils sont eux-mêmes chauffeurs.

Ainsi, une ouverture et adaptation de l'offre de certains clubs à





destination des « hors structure », si elles respectent le projet de ces structures, semble être une solution envisageable pour pouvoir mieux accompagner les usagers « hors structure ».

En savoir plus sur nos auteurs

- Céline VIAL Ingénieure de recherche « Économie / Sciences de gestion » IFCE
- Camille ESLAN Chargée de mission FFE / INRAE (UMR MoISA) / IFCE à L'Institut Agro Montpellier
- Sandrine COSTA INRAE (UMR MoISA) / IRD / CIAMM / Institut Agro Montpellier



Pour retrouver ce document: www.equipedia.ifce.fr

Date d'édition : 01 12 2023